

# McDermott Will & Emery Conseille Servier dans le cadre de son Partenariat avec Neurochlore

---






<https://www.carrieres-juridiques.com/metiers-du-droit-jobfair-virtuelle/mcdermott-will-emery/9923/actualite/mcdermott-will-emery-conseille-servier-dans-le-cadre-de-son-partenariat-avec-neurochlore/1277>

Publié le Wednesday, March 15, 2017

## McDermott Will & Emery

 LIEU : Paris  
 CRÉATION : 2011

 EFFECTIF (MONDE) : 1100  
EFFECTIF (FRANCE) : 55

 ADRESSE : 23 rue de l'Université, 75007 Paris  
 SITE INTERNET : <http://www.mwe.com/paris-france>



**Paris, le 15 mars 2017** – McDermott Will & Emery conseille Servier dans le cadre de son partenariat avec Neurochlore pour le développement et la commercialisation de la bumétanide dans l'autisme chez l'enfant en Europe.

Selon les termes de l'accord, Servier développera et commercialisera le produit en Europe et Neurochlore conservera les droits pour les USA. Les droits pour les autres pays sont en négociation. Le plan de développement inclut 3 études de phase 3 avec une formulation liquide orale destinée à l'enfant. Un dépôt de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché est envisagé fin 2021.

McDermott Will & Emery est intervenu sur cette opération aux côtés de Servier avec Emmanuelle Trombe et Anne-France Moreau. Neurochlore a été représentée par Luc Barny.